

*Siège Social : Maison de la Citoyenneté
Avenue Bouloc Torcatis 81400 – Carmaux*

Assemblée Générale de l'Association

Vendredi 24 Janvier à 19 heures

*Salle de l'Orangerie Château de la Ver-
rierie – Carmaux*

Suivie d'une collation

Edito

Cela fait 6 ans que l'association Cégeaia existe ; créée en Octobre 2007, faisons un inventaire.

En 2007, la pollution du Cérou a été l'élément fédérateur pour de nombreux citoyens qui se sont regroupés en association ; la population a répondu par une marche et un défilé à vélo de Carmaux à Salles en signe de protestation ; **Notre** rivière a été ravagée sur 44 km dont 22 ont été entièrement sinistrés.



La société RENOVBAL a été condamnée, en Septembre 2012, par le Tribunal correctionnel d'Albi à plus de 200 000 € de dommages et intérêts et ses dirigeants à la prison avec sursis.

Chaque année, Cégeaia organise 1 ou 2 conférences et/ou film débat : objectif : informer et sensibiliser le citoyen sur des problèmes environnementaux qui concernent notre territoire, sur le Ségala ou des thèmes plus généraux ; concernant par exemple :

« Les ondes électromagnétiques » avec le professeur LERUZ, la qualité de l'eau avec « Association EAU VIVANTE », nos rivières avec « Syndicat Mixte de Rivière Cérou Vère » (SMRCV), l'agriculture de conservation avec « K.SCHREIBER » ...

Depuis 2008 nous nous sommes lancés dans une très très longue bataille d'usure contre les opérateurs de téléphonie mobile.

Dès 2009 avec les membres du collectif « ONDES » une pétition a recueilli près de 2000 signatures.

Une souscription locale a permis d'effectuer une expertise par le CRIIREM confirmant que les émissions d'ondes électromagnétiques sur le Carmausin sont supérieures à 0.6V/m au sol : seuil préconisé par les experts indépendants.

Des communes du Carmausin ont validé une motion en conseil municipal pour l'abaissement du seuil d'exposition.

.../

Edito suite

Depuis, grâce au soutien des politiques nous avons pu réunir les opérateurs autour d'une table afin de leur exposer notre point de vue. Nous pensons que, seul le législateur pourra par une loi mettre un terme à l'arrogance des opérateurs qui bafouent la constitution en ignorant le « Principe de précaution ».

A l'occasion des journées « patrimoine », en Septembre, Cégeaia propose « l'ECOAVENTURE ». Nous souhaitons par le biais d'activités de pleine nature (randonnée, course sur chemin, VTT) mettre en valeur les paysages .

Nous nous appliquons à mettre en place un événement qui respecte l'environnement

Cégeaia a été conviée par la commission Tourisme de la Communauté des Communes du Ségala Carmausin (CCSC), à participer à la création de circuits VTT... Ce travail s'est concrétisé par la validation de 230 Km de sentiers, labellisés par la Fédération Française de Cyclotourisme.



L'inauguration des 11 premiers circuits s'est déroulée en présence de Mme la Préfète le 23 juin 2013.

Cégeaia suit de près tout ce qui a un impact sur l'eau du Céret. En collaboration avec le SMRCV et le Pôle de l'eau nous avons multiplié les initiatives, les conférences sur l'eau, la sensibilisation au public et nous veillons sur la qualité de l'eau du barrage de la Roucarié et de Fontbonne (production d'eau potable pour 30 000 personnes).

Cela a, en partie permis l'émergence d'une association de 30 agriculteurs « Sol et Eau en Ségala » qui tente l'expérience de l'agriculture de conservation.

Objectif : moins de pesticides, moins d'engrais et amélioration de la qualité de l'eau.

Notre projet actuel :

Sensibilisation auprès des scolaires et du grand public : en partenariat avec l'éducation nationale et les acteurs du territoire (politiques, institutionnels, entreprises, associations...),

Propositions d'aménagement de l'espace Roucarié/Fontbonne.

L'association Cégeaia ne se définit pas comme une **association écologique**. Nous laissons cela aux théoriciens et aux politiques de salon. Nous sommes des femmes et des hommes de terrains, nous vivons et nous aimons notre territoire. C'est pour cela que nous nous battons pour le préserver, le sauvegarder et le valoriser, **pour nous , pour les générations futures et en souvenir de ceux qui nous l'ont légué.**

Gubin Patrick

Nous avons envoyé un courrier à Madame la Préfète du Tarn pour dénoncer la pollution qui a eu lieu en 2012 sur le barrage de la Roucarié avec des produits chimiques interdits en France depuis 2003 (Atrazine et metolachlore). Nous demandons une action exemplaire pour faire cesser ces pratiques dangereuses pour la santé des consommateurs de l'eau potable
Voici ci-dessous la réponse



Bureau du cabinet

Albi. Le 24 Juin 2013

Affaire suivie par lydie POMME

Tel : 05 63 45 62 13

Fax : 05 63 45 60 67

Réf : INT/2013/04/115

Courriel : lydie.pomme@tarn.gouv.fr

Monsieur le président.

Par courrier en date du 14 février 2013, vous avez appelé mon attention sur la présence de produits phytosanitaires dans l'eau distribuée par les syndicats intercommunaux de la Roucarié et de Carmaux.

Je tiens à vous informer que les dernières analyses effectuées en 2012, ont révélé des taux de métolachlore, d'atrazine et de dimathénamide inférieurs à la limite réglementaire fixée à 0.1 ug/l par substance individuelle.

Cependant, la présence de ces molécules dans l'eau de boisson n'est pas satisfaisante. Des périmètres de protection réglementaires sont établis depuis 2004 autour des barrages de Fontbonne et de la Roucarié afin d'éviter les pollutions accidentelles.

Egalement, un nouveau programme est engagé pour 2013-2018. il est porté par le syndicat Mixte de Rivière Cérou-Vère. La première réunion du comité de pilotage s'est tenue le 28 mars 2013. La plus grande transparence règne dans les travaux de cette instance dont votre association est membre.

Ainsi, les démarches entreprises et en cours devraient permettre, à terme, de préserver la santé des consommateurs.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfète, par délégation

La chef de bureau du cabinet

.À'

VIRGINIE BOUZAT

Monsieur Max Maignal
Président de l'association CEGAIA
Maison de la Citoyenneté
26, avenue Boulloc Torcatis
81400 CARMAUX

Quelques découvertes sur l'eau : L'eau ZE

En ce mois de novembre 2013, 6ème anniversaire de la création de Cégea, il est toujours d'actualité de considérer l'eau comme l'élément vital par excellence. Cégea est née suite à une extrême pollution de la rivière Cérou, plus aucune vie sur des kms du cours d'eau. Aussi j'aimerais vous entretenir de l'eau et de ses merveilleuses propriétés, bien souvent ignorées. Nous parlerons ici de l'eau au niveau cellulaire.

L'eau "banale", nous en connaissons surtout la formule chimique H_2O , alors qu'elle est en réalité un élément bien plus complexe, notamment quant à sa structure physique. Le Dr Gérard Pollack chercheur scientifique de premier plan au niveau mondial quant à ses recherches sur la compréhension physique de l'eau, nous parle dans son livre : Les quatre phases de l'eau : au-delà du solide, du liquide et de la vapeur d'une 4ème phase de l'eau. Sa théorie de la 4ème phase de l'eau est absolument révolutionnaire. La 4ème phase de l'eau est, en résumé, de l'eau vivante. Il s'y réfère sous le nom de eau ZE - ZE voulant dire "Zone d'Exclusion" - eau qui possède une charge négative. Cette eau peut contenir de l'énergie, exactement comme le fait une batterie et peut aussi en apporter. Les nombreux sportifs et sportives de l'association devraient être très intéressé(e)s par les recherches du Dr Pollack.

Lors de ses recherches sur les muscles et leur mode de contraction il a été frappé par la bizarrerie des idées courantes sur le fait qu'une contraction musculaire n'impliquerait pas d'eau, bien que le tissu musculaire consiste en 99 % de molécules d'eau. Comment ces 99 % de molécules d'eau pouvaient-elles être ignorées? Comment se fait-il qu'un muscle se contracte sans participation d'eau d'une manière ou d'une autre? Le Dr Pollack nous dit que Gilbert Ling, qui fut un pionnier dans ce domaine, a découvert que l'eau des cellules humaines n'est pas de l'eau ordinaire (H_2O), mais quelque chose de beaucoup plus construit et organisé.



C'est l'eau dans les cellules qui leur donne leur charge négative

Les différences inhérentes entre l'eau normale et l'eau ZE résident dans sa structure. L'eau classique du robinet est H_2O , mais cette quatrième phase n'est pas H_2O ; c'est en réalité H_3O_2 . Elle est aussi plus visqueuse, plus ordonnée et plus alcaline que l'eau normale, et ses propriétés optiques sont différentes. L'indice de réfraction de l'eau ZE est environ 10 % plus élevé que celui de l'eau ordinaire. Sa densité est aussi plus élevée d'environ 10 % et elle possède une charge négative.

Qu'est-ce qui crée ou fabrique l'eau ZE ?

L'une des plus grandes surprises est que l'ingrédient-clé pour créer de l'eau ZE est la lumière, c'est à dire une énergie électromagnétique, soit dans le spectre de la lumière visible, soit sous la forme des longueurs d'ondes des ultra-violets et des infrarouges, dont nous sommes en permanence entourés. L'infrarouge est le plus puissant, particulièrement à la longueur d'onde d'approximativement trois micromètres, celle qu'on trouve autour de nous. Par exemple, la glace ne se forme pas directement à partir de l' H_2O ordinaire. Elle passe d'une eau normale à une eau ZE et ensuite elle devient de la glace. Et quand vous la mélangez, elle passe de la glace à l'eau ZE puis à de l'eau normale. Donc l'eau ZE est un état intermédiaire.

..../

Tribune Libre (Suite)

L'eau ZE cellulaire aide à expliquer les bienfaits de santé des thérapies par la lumière et la chaleur.

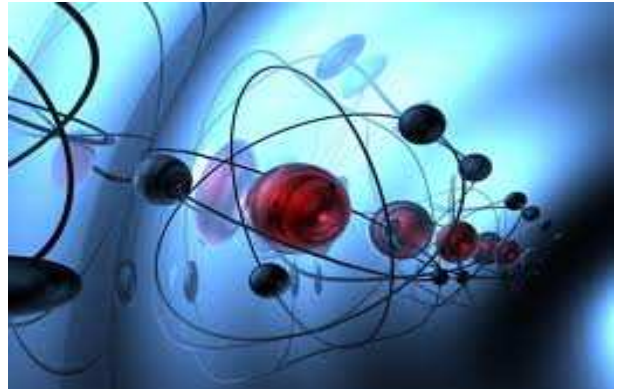
Chauffer équivaut à appliquer une énergie infrarouge, et le Dr Pollack a découvert que si vous appliquez des infrarouges, de l'eau ZE se forme et reste stable. L'une des raisons pour lesquelles des saunas aux infrarouges vous procurent une sensation agréable est que les cellules du corps sont pénétrées d'énergie infrarouge, qui construit et stocke de l'eau ZE. La même chose pour la luminothérapie, ... et le fait de passer du temps au soleil.

L'alcalinité et la charge négative du corps peuvent être essentiels pour la santé.

Le Dr Pollack boit lui-même de l'eau "vortexée" presque exclusivement car il est devenu un grand fan de Viktor Schauberger qui a fait il y a un siècle un grand travail de pionnier. Il a découvert qu'en créant un vortex dans un verre d'eau, on lui ajoute de l'énergie, augmentant ainsi ZE. Selon lui, N'IMPORTE QUELLE énergie mise dans l'eau semble créer ou fabriquer de l'eau ZE. "...L'eau vortexée met une énorme énergie dans l'eau...".

L'eau de boisson peut être optimisée de plusieurs manières différentes, en injectant de la lumière ou une énergie physique dans l'eau pour créer un vortex, par exemple.

Quant à une source naturelle d'eau ZE, une bonne source est l'eau venant de résurgences, comme les eaux de source des profondeurs. Plus l'eau vient des profondeurs, meilleure elle est, car l'eau ZE est créée sous pression. L'eau de source naturelle est un autre excellent moyen d'obtenir ce type d'eau. Par ailleurs vous pouvez aider à la génération d'un surplus d'électrons en vous connectant simplement à la terre, qui possède aussi une charge négative.



C'est la base de la technique du branchement à la terre, qui a montré des bienfaits de santé importants en autorisant un transfert d'électrons chargés négativement depuis le sol vers la plante des pieds. En un sens, c'est comme si vos cellules étaient construites comme des batteries qui se rechargent naturellement en passant du temps dehors - qu'il fasse soleil ou qu'il y ait des nuages, et en marchant pieds nus, en se connectant à la charge négative de la terre !

Cet article sur l'eau "ZE" a été construit à partir de l'article trouvé sur le site Bistro-Bar-Blog. Le peu d'espace dont je dispose ne m'a pas permis de le reproduire "in extenso" mais vous pourrez le découvrir en totalité sur le site BBB.

<http://bistrobarblog.blogspot.fr/2013/08/quelques-decouvertes-sur-leau.html>

Bistro-Bar-Blog a fait la traduction à partir du site du Dr Joseph Mercola qui interroge le Dr Gérard Pollack :

http://articles.mercola.com/sites/articles/archive/2013/08/18/exclusion-zone-water.aspx?e_cid=20130818Z2_SNL_Art_1&utm_source=snl&utm_medium=email&utm_content=art1&utm_campaign=20130818Z2

Michel



6°éco- aventure , Salles sur Cérou

La 6ème éco-aventure, organisée pour la deuxième fois dans le pittoresque village de Salles sur Cérou a accueilli une centaine de participants :
Voilà de quoi nous (ré) conforter non seulement de leur fidélité mais aussi de l'adhésion des organisateurs bénévoles et de tous ceux qui nous soutiennent.

Il est vrai que ce projet est né à la fois par l'envie de proposer une façon responsable de pratiquer des activités de nature tout en respectant et en valorisant l'environnement mais également en faisant apparaître la richesse de son patrimoine.

C'est ainsi que nos randonneurs ont pu apprécier le parcours « quizz » : du château d'Agnes en passant par Livers découvrant ça et là, un pigeonnier, un lavoir..... ou ceux qui sous la tutelle de Vincent ont découvert que la croisades des Albigeois et le hameau de Saint Marcel de Camp sont liés par l'histoire.

Quand à nos « traillieurs » et « vététistes » nous espérons qu'ils ont été séduits par les paysages traversés.

Tout ceci pour rappeler que si nous avons placé cette manifestation dans le cadre des journées nationales du patrimoine c'est que nous avons conscience que, sport, culture, et patrimoine, peuvent faire bon ménage.

Créer également du lien social en pratiquant des activités mais aussi en vivant un moment convivial autour d'une collation agrémentée de chants nous conforte dans notre action.

Merci à tous, rendez vous en 2014 à Moularès pour une 7ème édition

La montée vers Saint Marcel de Camp



✂.....

BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2013

NOM.....Prénom.....

Adresse :.....

Adresse électronique :.....

Adhésion de base : 5 €uros Adhésion et soutien : 10 €uros et plus

Paiement libellé à « Association Cégaia »

à adresser au siège social : Maison de la Citoyenneté - 26, Boulevard Bouloc Torcatis 8140 Carmaux